

**Le 11 juillet 2010.
Le 29 Tamouz 5770.**

Le regret et la repentance doivent entraîner l'abandon du péché.

« *En effet, la tristesse selon Dieu produit une repentance à salut dont on ne se repent jamais, tandis que la tristesse du monde produit la mort.* » (2 Corinthiens 7.10)

L'amour de Dieu n'induit jamais quelqu'un à donner peu d'importance au péché ; il ne couvrira jamais ou n'excusera jamais une erreur non confessée. Acan apprit beaucoup trop tard que la loi de Dieu, comme son Auteur, est immuable. Elle est en rapport avec tous nos actes, nos pensées et nos sentiments. Elle nous suit, et elle atteint chaque motivation secrète de l'action. L'indulgence pour le péché induit les hommes à considérer la loi de Dieu avec légèreté. Beaucoup cachent leurs transgressions à leur prochain et se flattent de ce que Dieu ne sera pas sévère pour signaler leur iniquité. Mais Sa loi est la grande norme de justice, et chaque acte de la vie devra être comparé avec elle le jour où Dieu amènera toute oeuvre et toute chose secrète en jugement, qu'elles soient bonnes ou mauvaises. La pureté du coeur induira à la pureté de la vie. Toutes les excuses du péché sont vaines. Qui pourra défendre le pécheur lorsque Dieu témoignera contre lui ? (*Signs of Times* 24 avril 1881).

Il y a de nombreux soi-disant chrétiens dont les confessions des péchés sont similaires à celles d'Acan. Ils reconnaissent leur indignité de façon générale, mais ils refusent de confesser leurs péchés dont la culpabilité repose sur leur conscience, et qui ont provoqué la colère de Dieu sur son peuple. Beaucoup cachent ainsi leurs péchés d'égoïsme, de mystification, de malhonnêteté envers Dieu et leur prochain, des péchés dans la famille, et beaucoup d'autres qu'il est adéquat de confesser en public.

La véritable repentance vient de la reconnaissance du caractère offensant du péché. Ces confessions générales ne sont pas le fruit d'une véritable humiliation de l'âme devant Dieu. Elles laissent le pécheur avec un esprit de complaisance envers lui-même qui l'amène à continuer comme avant, jusqu'à ce que sa conscience s'endurcisse et que les avertissements qui autrefois le touchaient produisent à peine un sentiment de danger, et après un certain temps, sa conduite pécheresse lui paraît correcte. Il découvrira ses péchés beaucoup trop tard, en ce jour où ils ne pourront pas être expiés par aucun sacrifice ni aucune offrande. Il y a une grande différence entre admettre les faits après qu'ils aient été prouvés, et confesser des péchés qui sont seulement connus de Dieu et de nous-mêmes (*Signs of Times* 5 mai 1881).

Ce qu'Acan considérait comme une chose sans importance fut la cause d'une grande angoisse et d'une grande douleur pour les hommes responsables d'Israël, et c'est toujours le cas lorsqu'il est évident que le Seigneur est en colère contre son peuple. Les hommes sur lesquels repose la responsabilité de l'oeuvre sont ceux qui sentent le plus vivement le poids des péchés des gens, et qui prient avec agonie de l'âme à cause du reproche du Seigneur. Acan, le coupable, ne sentit pas d'affliction. Il prit la chose très froidement. Nous ne trouvons rien dans le récit qui indique qu'il se sentait perturbé. Il n'y a aucune évidence qu'il ait ressenti du remords ou qu'il ait raisonné de cause à effet, en disant : " Est-ce à cause du vol de ce lingot d'or et du manteau babylonien que nous avons été mis en déroute lors de la bataille ?" Il ne pensait pas réparer sa faute par la confession de son péché et l'humiliation de son âme (*Lettre* 13, 1893).

La méthode de Dieu justifiée. - La confession d'Acan, bien que tardive pour lui apporter le salut, justifia le caractère de Dieu dans sa façon d'agir avec lui, et ferma la porte à la tentation -qui assaillait continuellement les enfants d'Israël- de mettre sur le compte des serviteurs de Dieu la tâche qu'Il leur avait Lui-même ordonnée de faire (*Lettre* 13, 1893).

Ellen G. White - The Seventh-day Adventist Bible Commentary, vol. 2, p. 996, 997.

